



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Menace sur le Maitron

Question écrite n° 4622

Texte de la question

M. Hadrien Clouet alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir du Maitron et donc de la recherche historique française qui lui est liée. Depuis 1964, ce dictionnaire biographique, internationalement reconnu sous le nom de son fondateur Jean Maitron, centralise tous les savoirs existants sur les militants du changement social. À partir de connaissances parcellaires, d'extraits de journaux, de photos oubliées, de redécouvertes d'échanges épistolaires, de notes abandonnées à la critique rongeuse des souris, il constitue un monument sans pareil en Europe : une notice biographique pour chaque activiste connu de la recherche historique. Outil participatif, il est le fruit conjoint de la recherche académique et des passionnés, incontournable pour tout historien, archiviste, femme ou homme attaché aux mémoires populaires. Chaque mois, 100 000 internautes y naviguent. De 1789 à 1968, ce sont ainsi 225 563 personnages dont la vie est accessible. Triés par profession, par sexe, par département de résidence ou par pays d'origine, ils rappellent toutes les luttes qui ont fondé l'humanité contemporaine et ses plus grandes conquêtes. Jacobins, communards, organisateurs de coopératives, pédagogues, anarchistes, socialistes, communistes, volontaires en Espagne républicaine, anticolonialistes, réformateurs sociaux, marxistes divers... Pour le seul département de la Haute-Garonne, 1 641 militantes et militants sont répertoriés dans le Maitron. La liste court de Bernard Abadie (1907-1968), cheminot résistant, un des fondateurs de Force ouvrière, et Philibert Abadie (1821-?), imprimeur-libraire résistant au coup d'État bonapartiste de 1851 à Saint-Gaudens, pour finir avec Irène Wosikowski (1910-1944), résistante communiste en charge de la propagande auprès des soldats allemands ou Gibert Zaksas (1910-1978), député socialiste, résistant, rédacteur principal de la Déclaration constitutionnelle des droits de l'Homme de 1946. Mais la constitution de ce patrimoine inestimable par des chercheurs indépendants dérange. En effet, le 8 décembre 2022, la direction du CNRS a décidé de manière discrétionnaire et unilatérale de bloquer l'accès à sa partie dite « privée ». Depuis, impossible d'actualiser les notices, de les compléter, de conduire des travaux statistiques ou de mobiliser les contenus pour des publications scientifiques. Le service public de la recherche porte un dur coup à la recherche elle-même. Aussi, M. le député alerte-t-il Mme la ministre sur l'urgence de rétablir l'accès et remettre en activité la partie coopérative du Maitron. Tous les jours, des dizaines de chercheuses et de chercheurs se retrouvent bloqués de manière injustifiée. Cette situation invraisemblable ne sera dénouée qu'à condition de ramener la direction du CNRS à la table des négociations avec l'équipe de direction du Maitron. Il lui demande sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le dictionnaire biographique Jean Maitron est effectivement un outil primordial pour l'étude du mouvement ouvrier et le mouvement social français. Grâce à un remarquable travail collectif de près de 1 800 auteurs et autrices, ce dictionnaire incarne par excellence la mémoire des luttes sociales françaises et offre des ressources biographiques, historiques et bibliographiques essentielles aux chercheuses et chercheurs de France et du monde entier. Il va de soi qu'il s'agit d'une œuvre collective qu'il faut chérir et soutenir, tout en respectant le souhait d'autonomie qui a toujours été celui de ses promoteurs. Depuis mi-2022, le dictionnaire a dû affronter une série de difficultés et de conflits, internes comme externes. Le Centre national de recherche scientifique et

Le Centre d'histoire sociale des mondes contemporains ont alors désigné Emmanuel Bellanger comme directeur scientifique provisoire afin d'assurer la continuité du fonctionnement du dictionnaire. L'ajout ou la modification de notices biographiques ont, dans ce cadre, été provisoirement interrompus, afin que puissent être mis en place de nouveaux moyens de garantir l'intégrité scientifique et la sécurité des données composant le dictionnaire. Il convient toutefois de rappeler que ces dispositions n'affectent aucunement l'accès public au dictionnaire qui est, lui, intégralement maintenu. De nouvelles notices ont néanmoins pu être ajoutées en mai 2023, ce qui indique que l'accès au dictionnaire rouvre progressivement. Le cas du dictionnaire Maitron illustre un enjeu pour l'enseignement supérieur et de la recherche, celui de la préservation des données de la recherche et de la maintenance des interfaces, qui permettent à la fois de les consulter et de les enrichir. Dans le cadre de la révolution numérique, de nombreux sites web anciens, souvent "bricolés" grâce à la bonne volonté des enseignants-chercheurs de ce pays, doivent trouver les moyens financiers et technologiques de migrer vers des dispositifs à jour, sécurisés et aussi pérennes que possible. La question n'est pas mince : il en va de la préservation de décennies de travail qui risquent d'être perdues si la sécurisation du stockage et de l'accès aux données n'est pas assurée. Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est pleinement mobilisé sur cet enjeu, pour le dictionnaire Maitron comme pour l'ensemble des outils numériques du même type. L'infrastructure de recherche (IR*) Huma-Num, fortement soutenue par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Centre national de la recherche scientifique, depuis les années 2000, est l'acteur central de la politique nationale d'aide à la diffusion, préservation et pérennisation des données numériques de la recherche en SHS. Les hautes compétences et l'expérience des opérateurs clés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en matière de données numériques des SHS, contribuent à la remise en fonction rapide d'une interface d'enrichissement du Maitron conforme aux exigences scientifiques, légales et technologiques les plus récentes.

Données clés

Auteur : [M. Hadrien Clouet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4622

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2023](#), page 169

Réponse publiée au JO le : [6 février 2024](#), page 816